

Règlement intérieur du 22^{ème} Open International de Malakoff

Article 1 : ORGANISATION

Le tournoi a lieu du 25 avril au 3 mai 2026 à la salle des fêtes Jean Jaurès, 13 avenue Jules Ferry 92240 Malakoff.

Il est homologué par la FFE et la FIDE.

La licence A pour la saison en cours est obligatoire pour les joueurs français.

Le tournoi est ouvert aux 325 premiers inscrits non suspendus par la FFE ou la FIDE ayant réglé les droits d'inscription.

Attention : le pointage est obligatoire pour tous les participants. Tout joueur n'ayant pas pointé sur le lieu du tournoi avant 13h30 le 25 avril 2026 ne sera pas apparié à la ronde 1.

Les joueurs non licenciés en France et sans code FIDE devront accepter d'être enregistrés sous le code FRA et ne peuvent pas prétendre à un prix par catégorie Elo. Un classement estimé leur sera attribué.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol.

La captation et la diffusion vidéo peuvent être autorisées uniquement avec l'accord préalable des organisateurs, avec l'obligation d'un délai d'au moins 15 minutes par rapport au direct.

Cette autorisation peut être révoquée à tout moment si les organisateurs estiment que cela nuit au bon déroulement du tournoi.

Article 2 : FORFAITS

Les joueurs forfaits sans prévenir ne sont pas appariés à la ronde suivante.

Le forfait est déclaré **1 heure** après le début officiel de la ronde.

Une absence non prévenue et sans motif valable (la recevabilité du motif est laissée à l'appréciation de l'organisateur) entraîne l'exclusion du tournoi.

Les joueurs désirant s'absenter à une ronde doivent prévenir l'arbitre avant la fin de la ronde précédente.

Les joueurs ne peuvent solliciter aucun BYE pendant ce tournoi.

Article 3 : CADENCE

L'open se joue en 9 rondes en cadence Fischer de 1h30/40coups + 30 minutes + 30 s par coup.

Article 4 : APPARIEMENTS

Les appariements sont établis au Système Accéléré Dégressif à l'aide du logiciel PAPI 3.3.8.

Les appariements officiels sont affichés dans la salle de jeu une heure après la fin de la ronde précédente. Les appariements publiés sur internet ne sont donnés qu'à titre indicatif, seuls les appariements affichés en salle font foi.

Article 5 : DEPARTAGES

1^{er} départage : Buchholz tronqué.

2^{ème} départage : Performance.

En accord avec l'article C07-16.6 des règles de la FIDE concernant les départages, la prise en compte des parties non jouées se fera selon la méthode de calcul utilisée par le logiciel PAPI 3.3.8.

Article 6 : ARBITRES

Principal : John LEWIS, Arbitre International

Adjoint : Bruno ADELIN, Arbitre International

Adjoint : Jocelyn AZZEGAG, Arbitre International

Adjoint : Nasir AL AHDAB, Arbitre Fédéral Open 2

Adjoint : Simon GOBERT, Arbitre Fédéral Club

Article 7 : SALLE DE JEU

La salle de jeu comprend les zones de jeu, la salle d'analyse, les toilettes, la buvette, la zone fumeur, et le podium.

Article 8 : HORAIRES

Fin du pointage	25/04/26	13h30
Ronde 1	25/04/26	14h00
Ronde 2	26/04/26	14h00
Ronde 3	27/04/26	14h00
Ronde 4	28/04/26	14h00
Ronde 5	29/04/26	14h00
Ronde 6	30/04/26	14h00
Ronde 7	01/05/26	14h00
Ronde 8	02/05/26	14h00
Ronde 9	03/05/26	10h00
Remise des prix	03/05/26	16h00
Vin d'honneur	03/05/26	17h00

Article 9 : PRIX

Les prix sont non cumulables. Les prix par catégorie sont garantis pour un minimum de 5 joueurs par catégorie.

La liste des prix sera affichée avant la ronde 5.

Les joueurs avec un classement estimé ne peuvent pas prétendre aux prix par catégorie Elo.

Les prix du classement général sont partagés au système HORT (plancher à 50€) et arrondis à la dizaine d'euros la plus proche.

Les prix spéciaux et par catégorie Elo sont attribués, en cas d'égalité de points de partie, au joueur ayant le meilleur départage.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant est appliqué :

- Prix du classement général ;
- Prix par catégorie Elo ;
- Prix spéciaux.

Un joueur forfait à la ronde 9 ou absent à la remise des prix est considéré comme renonçant ipso-facto à son prix.

Règlement intérieur du 22^{ème} Open International de Malakoff

Article 10 : REGLES

Il est interdit aux joueurs comme aux spectateurs :

- a) D'utiliser des appareils électroniques dans la salle de jeu (sauf autorisation expresse de l'arbitre) ;
- b) D'analyser en dehors de la salle d'analyse ;
- c) De boire de l'alcool, de manger et de blitzer dans la zone de jeu.

Une tenue correcte est exigée.

Les discussions et lectures suspectes sont proscrites.

Les joueurs dont la partie est en cours ne sont pas autorisés à se rendre dans la salle d'analyse.

Dans le cadre des mesures relatives au respect du Fair-Play, tout joueur refusant de se conformer aux directives de l'arbitre pourra être sanctionné de la perte de sa partie et de l'exclusion du tournoi.

La participation au tournoi entraîne l'acceptation :

- a) Du règlement intérieur ;
- b) De la charte du joueur d'échecs FFE ;
- c) Des règles du jeu FIDE en vigueur

Les contrevenants à ces règles seront sanctionnés.

L'Arbitre Principal
John LEWIS

L'Organisateur
Davy RIBOUD